Zone 3

Dispositions et numéros de zones		**3**	**GROUPE D'USAGE PUBLIC** Sous le groupe d'usage public, sont réunis tous les bâtiments et espaces publics et para publics qui ont comme principale vocation, les services publics.
1 Logement	R1		
2 Logements	R2		
3 Logements	R3		
4 Logements	R4		
5 à 8 Logements	R5		
Maison mobile	R6		
Dépanneur	C1		
Commerce professionnel	C2		
Commerce de services (vente au détail)	C3		
Commerce récréo-touristique et artisanal	C4		
Commerce lourd	C5		
Commerce - recyclage d'automobiles	C6		
Commerce - salle de spectacle	C7		
Commerce - marché aux puces	C8		
Commerce – champ de tir	C9		
Commerce - terrain de camping	C10		
Espaces et équipements de loisirs	COM1		
Installations communautaires, culturelles et de services	COM2		
Infrastructures publiques	P	X	
Parc de la Gatineau	PA		
Extraction	EX		
Agricole	A		
Industriel léger et manufacture	I1		
Industriel lourd	I2		
Superficie min. au sol du bât. princ. lorsque applicable			
Marge avant - bâtiments principal et secondaire-		10	
Marge latérale- bâtiment principal -		5	
Marge arrière - bâtiment principal -		2	
Marge de recul –Routes sous la responsabilité du MTQ* **(Section 4.4.3)**		X	
Les aires tampons - art. 4.8			
Les zones de mouvements de masse - art. 4.11			
DISPOSITIONS SPÉCIALES APPLICABLES:			
(*) Route 148, Route 366, Chemin d'Eardley-Masham , Chemin du Lac-Des-Loups.			